

Indications pour les célébrations simplifiées du Triduum 2020

Vendredi Saint 10 avril 2020

Livret de participation en ligne :

[http://www.prionseneglise.ca/images/accueil/pdf/TRIDUUM_2020_\(A\).pdf](http://www.prionseneglise.ca/images/accueil/pdf/TRIDUUM_2020_(A).pdf) : pp. 29-51
(pagination du livret).

A. Préparatifs particuliers

- L'église est dénuée de toute ornementation.
- La croix et les chandeliers ont été enlevés de l'autel, qui est sans nappe et sur lequel il ne se trouve aucun objet.
- L'orgue, les instruments de musique et les cloches restent silencieux.
- En prévision de la vénération, on place à proximité du siège du président un crucifix, sur pied ou support (croix de procession) ou un crucifix d'autel, sur une crédence adjacente. Dans ce cas, il convient qu'il soit de bonne dimension, surtout si l'Office est diffusé, ou si un ou deux autres participants prennent part au rite de vénération.

B. Liturgie

1. Liturgie de la Parole

- Entrée sans procession. Les prêtres qui le peuvent se prosternent face contre terre. Sinon, le prêtre qui préside s'agenouille.
- Suit la prière d'ouverture et la proclamation des textes de la liturgie de la Parole.
- Le cas échéant, le prêtre qui préside ou un autre ministre ordonné présente une brève réflexion homilétique.
- En ce temps de pandémie, une intention de prière additionnelle est proposée par décret de la Congrégation du culte divin. On l'insère entre la 9^e et la 10^e prière habituelle :



IX b. Pour ceux qui souffrent en ce temps de pandémie

Prions pour tous ceux qui souffrent des conséquences de pandémie actuelle : que Dieu notre Père accorde la santé aux malades, la force au personnel soignant, le réconfort aux familles et le salut à toutes les personnes qui ont trouvé la mort.

Tous prient en silence. Puis le prêtre dit :

*Dieu éternel et tout-puissant, refuge de ceux qui souffrent, regarde avec compassion la détresse de tes enfants atteints par cette pandémie ; soulage la douleur des malades, donne la force à ceux qui les soignent, accueille dans ta paix ceux qui sont morts et, en ce temps d'épreuve, accorde à tous le réconfort de ta miséricorde. Par le Christ, notre Seigneur. **R/. Amen.***

- Rappel concernant la quête pour la Terre Sainte : elle est reportée au 13 septembre 2020.

2. Vénération de la Croix

- L'ostension de la Croix se fait sans procession, le prêtre peut acclamer une ou trois fois : « *Voici le bois de La Croix qui a porté le salut du monde.* » Si un ministre est présent, celui-ci répond : « *Venez adorons* ».
- L'adoration de la Croix par le baiser sera limitée au prêtre qui préside. Si d'autres participants se joignent à ce geste, ils font à distance une genuflexion ou une flexion du haut du corps.
- Si on se sert d'un crucifix d'autel, celui-ci est déposé au centre de l'autel, après la vénération.
- Dans les circonstances, on peut omettre de disposer des chandeliers de part et d'autre de la Croix.

3. Communion

- En vue de la communion, on place un corporal sur l'autel.
- Dans les circonstances, la présence de cierges de chaque côté est facultative.
- Le prêtre apporte le ciboire en provenance du tabernacle. On peut omettre le voile huméral.
- Les rites de communion se déroulent comme à l'habitude.
- Après la communion, le prêtre qui préside dit la prière.
- L'Office se conclut ainsi. Tous les participants se retirent en silence.

Pour toute information : Abbé Robert Gendreau - rgendreau@diocesemontreal.org

